

MER, Oston. R Bros, N.Y. D'ESTEY York.

ABONNEMENT

Par année... 93,00
Pour six mois... 50
Pour quatre mois... 30
Edition Hebdomadaire
Pour l'année... 91,00

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... 0,10
Tous les jours... 0,05
Trois fois par semaine... 0,01

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

JULIEN. Pompes Funèbres. Ottawa.
M. BROS., N.Y.
D'ESTEY
York.
M. Wells a fait subir une première lecture à un bill qui a pour but de consolider et amender l'acte des chemins de fer, 1879, et tous les autres actes qui l'ont corrigé jusqu'à ce jour.

LE CANADA Ottawa et Hull, 14 Février 1885 AU PARLEMENT

Après la tempête, le calme plat. C'est dans l'ordre naturel des choses; et, la Chambre, qui s'était émue hier, aux vibrations chaudes et éloquentes de la voix de l'honorable Secrétaire d'Etat, aux accents mâles et vigoureux de M. Ouimet, ce vaillant tribun des droits de la province de Québec; l'opposition, qui se réchauffait en enfant gâté, quand l'écho redisait les efforts oratoires de ses chefs; tout ce spectacle s'est envolé, et partout ce ne sont plus que figures impénétrables et maintiens sévères. Aussi, je me sens tout-à-fait incapable de poétiser la séance d'après-midi, et je passe tout uniment aux Ordres du jour.

M. Wells a fait subir une première lecture à un bill qui a pour but de consolider et amender l'acte des chemins de fer, 1879, et tous les autres actes qui l'ont corrigé jusqu'à ce jour. Je n'ai pas étudié le bill en question, mais j'ai saisi bien qu'avec la manie qu'ont nos législateurs de rapiécer les lois statutaires à chaque session, une mesure recommandant la refonte d'un acte et de ses amendements peut toujours avoir son côté utile, surtout en faveur de ceux qui sont obligés d'étudier la loi et de la mettre en application.

Les Actes du Service Civil du Canada, années 1882, 83 et 84, vont aussi être refondus et amendés. Un bill à cet égard vient de subir sa première lecture, à la demande de l'hon. J. A. Chapleau.

L'orateur a présenté à la Chambre un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, transmettant tous les papiers et documents relatifs à la question de faillite qui a été soumise à sa considération et à celle de son Conseil. Tout ce record volumineux sera immédiatement transmis au comité qui a été nommé, l'autre jour, pour étudier le besoin d'une loi de banque-rote, et dont le personnel vient de s'accroître de MM. Auger, Desjardins, Bernier et Bergeron, sur motion de Sir John A. MacDonald.

Il était écrit que la question du Pacifique reviendrait sur le tapis. C'est M. Mulloch qui l'y a remplacée, en érigeant un état de tous les ponts sur chevalets en bois qui se trouvent sur la ligne de Sudbury à Nepigon. Il a aussi combattu l'amendement de M. McLellan aux fins de faire produire un état de tous les travaux du chemin.

Cette prétention de faire un procès au Pacifique, en ne mettant devant l'opinion publique qu'une partie de ses travaux, et ce refus systématique de soumettre toute l'œuvre accomplie à l'appréciation du pays sont marqués au coin de beaucoup de déloyauté et d'injustice. C'est ce que plusieurs orateurs ont démontré.

Mais, il était réservé à M. White (Cardwell) de fustiger l'opposition d'une rude manière sur ce sujet. Après avoir dévoilé la mauvaise

foi de la motion de M. Mulloch, qui tend à tromper l'opinion publique en critiquant comme constructions permanentes des ouvrages qui ne sont que temporaires, il déclare que l'opposition est mal venue à attaquer le gouvernement sur le chapitre du Pacifique Canadien. L'histoire n'est pas d'hier, en effet, et le parti conservateur a déjà fait approuver sa politique de chemins de fer dans une élection générale et dans nombre d'élections partielles. Tous les crimes que lui ont imputés ses adversaires à cet égard n'ont eu pour résultat que d'accroître le nombre de ses adhérents, et il est aussi fort au jourd'hui qu'il l'était quand il a entrepris de doter le Canada d'une voie ferrée reliant les deux océans.

Cette œuvre sera comptée parmi les plus glorieuses de l'administration actuelle, et la politique nationale elle-même n'aura pas été plus favorable au pays. La compagnie du Pacifique ne craint pas la critique, car elle a fait plus qu'elle n'était obligée, et le télégramme de félicitations que l'honorable M. Mackenzie envoyait, l'été dernier, des confins du Nord-Ouest, est là pour en témoigner. Le député d'Ontario (M. Edgar), a menacé le gouvernement de le tenir responsable du rejet de sa motion; mais, le gouvernement a-t-il jamais eu peur d'assumer la responsabilité de toute politique favorable à la complétion du Pacifique Canadien? Non; et, il a assez confiance en l'intelligence du peuple pour être assuré de faire sanctionner sa conduite qui n'a pour objectif que le développement du pays et la sauvegarde de ses intérêts.

L'amendement est alors emporté par 105 contre 54, et l'opposition court encore.

ACTE DE FAILLITE

On nous a adressé le résumé d'un projet d'acte de faillite qui est dû à M. A. X. Talbot, avocat et membre du service civil.

Ce travail, sur lequel nous n'avons eu le temps que de jeter un rapide coup d'œil, paraît bien inspiré et semble contenir en germe le remède à bonne partie des maux que les hommes du commerce invoquent contre le maintien du régime actuel.

Aussi, c'est notre idée que l'on ferait bien de le soumettre à une étude sérieuse, et nous le publions aujourd'hui pour fournir à nos lecteurs l'occasion d'en connaître l'esprit et la teneur.

Les faillites touchent à l'ordre public, non-seulement au point de vue de l'attente qu'elles portent au commerce; mais encore, à celui de la répression des crimes et délits dont elles peuvent être l'occasion. Le commerçant pourra donc toujours être mis en faillite si les circonstances l'exigent. La perspective de perdre les déboursés pour la poursuite de la faillite et des autres qui mesurent son attachement, n'arrêterait plus personne, puisque l'Etat est chargé de pourvoir à ces avances sans répétition contre les créanciers si l'actif ne suffit pas à leur remboursement.

Si un commerçant a commis des fraudes, il sera emprisonné; dans tous les cas, il sera dessaisi de ses biens et mis au rang des interdits. L'Etat est tenu à faire certains sacrifices dans l'intérêt du com-

LES FAITS DU JOUR

Mercredi prochain, jour des Cendres, le Parlement fédéral ne siégera pas. On dit que M. Faucher de St Maurice résidera désormais en permanence à Montréal. Le total de l'évaluation de Winnipeg cette année est de \$20,000,000 contre \$27,000,000 l'an dernier. La population en est de 19 à 20 mille âmes.

En Californie il y a 100,000 membres des sociétés secrètes, dont 13,500 francs maçons, 23,000 odd fellows, 16,000 travailleurs-unis, 13,500 amis choisis.

On lit dans les journaux anglais que sir Philip Rose, lady Rose et leurs cinq enfants viennent d'être admis dans l'Eglise catholique, à l'Oratoire de Londres, après avoir abjuré la religion protestante.

La galerie de la Presse de la Chambre des Communes se propose de donner un banquet en l'honneur de Mark Twain et Geo. Cable, durant leur séjour à Ottawa, mardi prochain.

On assure que l'Angleterre a remercié l'Italie pour ses manifestations de sympathie à l'occasion de la mort du général Gordon et des récents événements. Elle lui a déclaré, cependant, qu'elle conti- nera seule son œuvre au Soudan.

D'après un journal, il ne serait bruit à Lyon, France, que de la découverte, par un inventeur lyonnais, d'un nouveau procédé de fabrication du sucre, qui entrainerait une véritable révolution dans cette industrie; il ne s'agirait de rien moins que de détrôner la betterave par la pomme de terre.

Les travaux du havre de Québec ont été commencés en 1877, et jusqu'en 1884, il a été dépensé \$1,182,307. Ce chiffre comprend les travaux du bassin de radoub qui sera achevé et inauguré le 1er juillet prochain. Les améliorations du havre seront achevées vers la fin de l'année 1886, et le tout coûtera, \$5 892,372.

La procédure sera la même par tout le Canada. Les règles en sont clairement indiquées. Elle est sommaire et ne permet pas de discussion sur des matières de forme. Il faut économiser le temps et réduire les frais.

Les nullités seront absolues et la loi s'est attachée à laisser le moins possible à la discrétion du Juge ou au pouvoir arbitraire, soit des créanciers, soit du syndic, soit du tribunal.

Si les faillis frauduleux sont sous le coup d'une loi sévère, vigoureuse même, le commerçant honnête mais malheureux y trouve une protection et il n'est pas laissé aux créanciers le pouvoir d'ajourner indéfiniment le règlement de cette faillite. Bien plus la cour ordonnera des secours au failli honnête, que les créanciers le veuillent ou non.

L'application de la loi sera la même dans tout le Canada. Le Commerce Extérieur du Canada exige l'uniformité de la procédure et de la loi. L'étranger n'aura plus à étudier les lois particulières de chaque Province du Dominion, mais saura qu'en traitant avec un commerçant de la Colombie ou de l'île du Prince Edouard, d'Ontario ou de Québec, il traite avec un commerçant soumis à la loi de faillite du Canada.

O. POTVIN, Barbier et Marchand de Tabac

Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département du commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualités. Aussi Estampilles de la Poste, pour lettres et journaux.

En Californie il y a 100,000 membres des sociétés secrètes, dont 13,500 francs maçons, 23,000 odd fellows, 16,000 travailleurs-unis, 13,500 amis choisis.

On lit dans les journaux anglais que sir Philip Rose, lady Rose et leurs cinq enfants viennent d'être admis dans l'Eglise catholique, à l'Oratoire de Londres, après avoir abjuré la religion protestante.

La galerie de la Presse de la Chambre des Communes se propose de donner un banquet en l'honneur de Mark Twain et Geo. Cable, durant leur séjour à Ottawa, mardi prochain.

On assure que l'Angleterre a remercié l'Italie pour ses manifestations de sympathie à l'occasion de la mort du général Gordon et des récents événements. Elle lui a déclaré, cependant, qu'elle conti- nera seule son œuvre au Soudan.

D'après un journal, il ne serait bruit à Lyon, France, que de la découverte, par un inventeur lyonnais, d'un nouveau procédé de fabrication du sucre, qui entrainerait une véritable révolution dans cette industrie; il ne s'agirait de rien moins que de détrôner la betterave par la pomme de terre.

Les travaux du havre de Québec ont été commencés en 1877, et jusqu'en 1884, il a été dépensé \$1,182,307. Ce chiffre comprend les travaux du bassin de radoub qui sera achevé et inauguré le 1er juillet prochain. Les améliorations du havre seront achevées vers la fin de l'année 1886, et le tout coûtera, \$5 892,372.

La procédure sera la même par tout le Canada. Les règles en sont clairement indiquées. Elle est sommaire et ne permet pas de discussion sur des matières de forme. Il faut économiser le temps et réduire les frais.

Les nullités seront absolues et la loi s'est attachée à laisser le moins possible à la discrétion du Juge ou au pouvoir arbitraire, soit des créanciers, soit du syndic, soit du tribunal.

Si les faillis frauduleux sont sous le coup d'une loi sévère, vigoureuse même, le commerçant honnête mais malheureux y trouve une protection et il n'est pas laissé aux créanciers le pouvoir d'ajourner indéfiniment le règlement de cette faillite. Bien plus la cour ordonnera des secours au failli honnête, que les créanciers le veuillent ou non.

L'application de la loi sera la même dans tout le Canada. Le Commerce Extérieur du Canada exige l'uniformité de la procédure et de la loi.

L'étranger n'aura plus à étudier les lois particulières de chaque Province du Dominion, mais saura qu'en traitant avec un commerçant de la Colombie ou de l'île du Prince Edouard, d'Ontario ou de Québec, il traite avec un commerçant soumis à la loi de faillite du Canada.

Il y a eu hier à la chapelle du Nonce, à Paris, le mariage de Mlle Emma McKay, la fille du million américain, avec le prince Colonna. La cérémonie a été accomplie par Mgr Reuders, Nonce du Pape.

LES FAITS DU JOUR

Mercredi prochain, jour des Cendres, le Parlement fédéral ne siégera pas. On dit que M. Faucher de St Maurice résidera désormais en permanence à Montréal. Le total de l'évaluation de Winnipeg cette année est de \$20,000,000 contre \$27,000,000 l'an dernier. La population en est de 19 à 20 mille âmes.

En Californie il y a 100,000 membres des sociétés secrètes, dont 13,500 francs maçons, 23,000 odd fellows, 16,000 travailleurs-unis, 13,500 amis choisis.

On lit dans les journaux anglais que sir Philip Rose, lady Rose et leurs cinq enfants viennent d'être admis dans l'Eglise catholique, à l'Oratoire de Londres, après avoir abjuré la religion protestante.

La galerie de la Presse de la Chambre des Communes se propose de donner un banquet en l'honneur de Mark Twain et Geo. Cable, durant leur séjour à Ottawa, mardi prochain.

On assure que l'Angleterre a remercié l'Italie pour ses manifestations de sympathie à l'occasion de la mort du général Gordon et des récents événements. Elle lui a déclaré, cependant, qu'elle conti- nera seule son œuvre au Soudan.

D'après un journal, il ne serait bruit à Lyon, France, que de la découverte, par un inventeur lyonnais, d'un nouveau procédé de fabrication du sucre, qui entrainerait une véritable révolution dans cette industrie; il ne s'agirait de rien moins que de détrôner la betterave par la pomme de terre.

Les travaux du havre de Québec ont été commencés en 1877, et jusqu'en 1884, il a été dépensé \$1,182,307. Ce chiffre comprend les travaux du bassin de radoub qui sera achevé et inauguré le 1er juillet prochain. Les améliorations du havre seront achevées vers la fin de l'année 1886, et le tout coûtera, \$5 892,372.

La procédure sera la même par tout le Canada. Les règles en sont clairement indiquées. Elle est sommaire et ne permet pas de discussion sur des matières de forme. Il faut économiser le temps et réduire les frais.

Les nullités seront absolues et la loi s'est attachée à laisser le moins possible à la discrétion du Juge ou au pouvoir arbitraire, soit des créanciers, soit du syndic, soit du tribunal.

Si les faillis frauduleux sont sous le coup d'une loi sévère, vigoureuse même, le commerçant honnête mais malheureux y trouve une protection et il n'est pas laissé aux créanciers le pouvoir d'ajourner indéfiniment le règlement de cette faillite. Bien plus la cour ordonnera des secours au failli honnête, que les créanciers le veuillent ou non.

L'application de la loi sera la même dans tout le Canada. Le Commerce Extérieur du Canada exige l'uniformité de la procédure et de la loi.

L'étranger n'aura plus à étudier les lois particulières de chaque Province du Dominion, mais saura qu'en traitant avec un commerçant de la Colombie ou de l'île du Prince Edouard, d'Ontario ou de Québec, il traite avec un commerçant soumis à la loi de faillite du Canada.

Il y a eu hier à la chapelle du Nonce, à Paris, le mariage de Mlle Emma McKay, la fille du million américain, avec le prince Colonna. La cérémonie a été accomplie par Mgr Reuders, Nonce du Pape.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE TABACS. CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS. CIGARES! Un assortiment complet de liquours choisis et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex à l'entrepôt W. O. McKay. Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gaster, St. Julien, Sa-terne, Brisson, Ayala, Chateau-d'ay, f. H. Mumm, Char- treuse, Kummel, Bénédictine, Curaco, Morasko Vertmouth, Torina, Eau-de-Vie, Gin, en fûts et en caisse. CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. On s'entretient avec les clients, et s'y livre au domicile. NO. 450, RUE SUSSEX W. O. McKAY, Propriétaire. Ottawa, 5 Déc 1884

Bureau d'agent d'immeuble MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884. A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE, 253 RUE NICHOLAS

Aux Inventeurs J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention. Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États Unis, en Angleterre et en France. J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. S. P. - Boîte 68. 24 Fév 1885

E. VEZINA BIJOUTERIE ET HORLOGERIE No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADREAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de bagues, Ann aux Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent A MOITIÉ PRIX Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Wauit s. E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY 1411 L.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES SOUMISSIONS achetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour glace, Bâti-tes Publiques, Ottawa, et Maison du Gouvernement" seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 17 février, pour remplir la glacière et la vieille bâtisse du magasin militaire, aux écluses du Canal Rideau, Ottawa, et à la maison du Gouver- nement. La soumission devra spécifier le prix de chaque morceau des dimensions suivantes, savoir: 3 pieds sur 1 pied 1/2; et ce prix devra couvrir les frais de placement et de la sciure de bois nécessaire à cette fin. La glace sera mesurée avant d'être placée à la glacière et le paiement sera fait conformé- ment à cette mesure. N. B. - La glace sera prise sur la rivière Ottawa, adresses des Chutes des Chan- dières. Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 3 Février, 1885.

Maddougall, Maddougall & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Sup- rême, le Parlement, et des Départements du Canada, ac. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL. M. N. B. - Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

O. POTVIN,

Barbier et Marchand de Tabac No 164 RUE BROAD, (Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE) Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département du commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualités. Aussi Estampilles de la Poste, pour lettres et journaux.

En Californie il y a 100,000 membres des sociétés secrètes, dont 13,500 francs maçons, 23,000 odd fellows, 16,000 travailleurs-unis, 13,500 amis choisis.

On lit dans les journaux anglais que sir Philip Rose, lady Rose et leurs cinq enfants viennent d'être admis dans l'Eglise catholique, à l'Oratoire de Londres, après avoir abjuré la religion protestante.

La galerie de la Presse de la Chambre des Communes se propose de donner un banquet en l'honneur de Mark Twain et Geo. Cable, durant leur séjour à Ottawa, mardi prochain.

On assure que l'Angleterre a remercié l'Italie pour ses manifestations de sympathie à l'occasion de la mort du général Gordon et des récents événements. Elle lui a déclaré, cependant, qu'elle conti- nera seule son œuvre au Soudan.

D'après un journal, il ne serait bruit à Lyon, France, que de la découverte, par un inventeur lyonnais, d'un nouveau procédé de fabrication du sucre, qui entrainerait une véritable révolution dans cette industrie; il ne s'agirait de rien moins que de détrôner la betterave par la pomme de terre.

Les travaux du havre de Québec ont été commencés en 1877, et jusqu'en 1884, il a été dépensé \$1,182,307. Ce chiffre comprend les travaux du bassin de radoub qui sera achevé et inauguré le 1er juillet prochain. Les améliorations du havre seront achevées vers la fin de l'année 1886, et le tout coûtera, \$5 892,372.

La procédure sera la même par tout le Canada. Les règles en sont clairement indiquées. Elle est sommaire et ne permet pas de discussion sur des matières de forme. Il faut économiser le temps et réduire les frais.

Les nullités seront absolues et la loi s'est attachée à laisser le moins possible à la discrétion du Juge ou au pouvoir arbitraire, soit des créanciers, soit du syndic, soit du tribunal.

Si les faillis frauduleux sont sous le coup d'une loi sévère, vigoureuse même, le commerçant honnête mais malheureux y trouve une protection et il n'est pas laissé aux créanciers le pouvoir d'ajourner indéfiniment le règlement de cette faillite. Bien plus la cour ordonnera des secours au failli honnête, que les créanciers le veuillent ou non.

L'application de la loi sera la même dans tout le Canada. Le Commerce Extérieur du Canada exige l'uniformité de la procédure et de la loi.

L'étranger n'aura plus à étudier les lois particulières de chaque Province du Dominion, mais saura qu'en traitant avec un commerçant de la Colombie ou de l'île du Prince Edouard, d'Ontario ou de Québec, il traite avec un commerçant soumis à la loi de faillite du Canada.

Il y a eu hier à la chapelle du Nonce, à Paris, le mariage de Mlle Emma McKay, la fille du million américain, avec le prince Colonna. La cérémonie a été accomplie par Mgr Reuders, Nonce du Pape.

FETES! FETES! FETES!

MAGASIN DE TABACS. CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS. CIGARES! Un assortiment complet de liquours choisis et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex à l'entrepôt W. O. McKay. Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gaster, St. Julien, Sa-terne, Brisson, Ayala, Chateau-d'ay, f. H. Mumm, Char- treuse, Kummel, Bénédictine, Curaco, Morasko Vertmouth, Torina, Eau-de-Vie, Gin, en fûts et en caisse. CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. On s'entretient avec les clients, et s'y livre au domicile. NO. 450, RUE SUSSEX W. O. McKAY, Propriétaire. Ottawa, 5 Déc 1884

Bureau d'agent d'immeuble MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884. A. B. MACDONALD, Encanteur de la Reine, RESIDENCE, 253 RUE NICHOLAS

Aux Inventeurs J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention. Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux États Unis, en Angleterre et en France. J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. S. P. - Boîte 68. 24 Fév 1885

E. VEZINA BIJOUTERIE ET HORLOGERIE No. 536, Rue Sussex, OTTAWA. CADREAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN Assortiment complet de bagues, Ann aux Épingles, Boucles d'oreilles, Montres en or et en argent A MOITIÉ PRIX Ouvrage fait à ordre sous le plus court délai à des prix modérés. AGENT pour la célèbre montre Wauit s. E. VEZINA, Porte voisine du VARIETY 1411 L.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES SOUMISSIONS achetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour glace, Bâti-tes Publiques, Ottawa, et Maison du Gouvernement" seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 17 février, pour remplir la glacière et la vieille bâtisse du magasin militaire, aux écluses du Canal Rideau, Ottawa, et à la maison du Gouver- nement. La soumission devra spécifier le prix de chaque morceau des dimensions suivantes, savoir: 3 pieds sur 1 pied 1/2; et ce prix devra couvrir les frais de placement et de la sciure de bois nécessaire à cette fin. La glace sera mesurée avant d'être placée à la glacière et le paiement sera fait conformé- ment à cette mesure. N. B. - La glace sera prise sur la rivière Ottawa, adresses des Chutes des Chan- dières. Par ordre, A. GOBELL, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 3 Février, 1885.

Maddougall, Maddougall & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Sup- rême, le Parlement, et des Départements du Canada, ac. "Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL. M. N. B. - Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention à cette dernière Province.

O. POTVIN,

Barbier et Marchand de Tabac No 164 RUE BROAD, (Vis-à-vis la GARE du PACIFIQUE) Des ouvriers sont attachés à cet établissement, pour la coupe des cheveux et la barbe. Dans le département du commerce, se trouve un assortiment complet de Tabacs, Cigares, Pipes, de divers prix et qualités. Aussi Estampilles de la Poste, pour lettres et journaux.

En Californie il y a 100,000 membres des sociétés secrètes, dont 13,500 francs maçons, 23,000 odd fellows, 16,000 travailleurs-unis, 13,500 amis choisis.

On lit dans les journaux anglais que sir Philip Rose, lady Rose et leurs cinq enfants viennent d'être admis dans l'Eglise catholique, à l'Oratoire de Londres, après avoir abjuré la religion protestante.

La galerie de la Presse de la Chambre des Communes se propose de donner un banquet en l'honneur de Mark Twain et Geo. Cable, durant leur séjour à Ottawa, mardi prochain.

On assure que l'Angleterre a remercié l'Italie pour ses manifestations de sympathie à l'occasion de la mort du général Gordon et des récents événements. Elle lui a déclaré, cependant, qu'elle conti- nera seule son œuvre au Soudan.

D'après un journal, il ne serait bruit à Lyon, France, que de la découverte, par un inventeur lyonnais, d'un nouveau procédé de fabrication du sucre, qui entrainerait une véritable révolution dans cette industrie; il ne s'agirait de rien moins que de détrôner la betterave par la pomme de terre.

Les travaux du havre de Québec ont été commencés en 1877, et jusqu'en 1884, il a été dépensé \$1,182,307. Ce chiffre comprend les travaux du bassin de radoub qui sera achevé et inauguré le 1er juillet prochain. Les améliorations du havre seront achevées vers la fin de l'année 1886, et le tout coûtera, \$5 892,372.

La procédure sera la même par tout le Canada. Les règles en sont clairement indiquées. Elle est sommaire et ne permet pas de discussion sur des matières de forme. Il faut économiser le temps et réduire les frais.

Les nullités seront absolues et la loi s'est attachée à laisser le moins possible à la discrétion du Juge ou au pouvoir arbitraire, soit des créanciers, soit du syndic, soit du tribunal.

Si les faillis frauduleux sont sous le coup d'une loi sévère, vigoureuse même, le commerçant honnête mais malheureux y trouve une protection et il n'est pas laissé aux créanciers le pouvoir d'ajourner indéfiniment le règlement de cette faillite. Bien plus la cour ordonnera des secours au failli honnête, que les créanciers le veuillent ou non.

L'application de la loi sera la même dans tout le Canada. Le Commerce Extérieur du Canada exige l'uniformité de la procédure et de la loi.

L'étranger n'aura plus à étudier les lois particulières de chaque Province du Dominion, mais saura qu'en traitant avec un commerçant de la Colombie ou de l'île du Prince Edouard, d'Ontario ou de Québec, il traite avec un commerçant soumis à la loi de faillite du Canada.

Il y a eu hier à la chapelle du Nonce, à Paris, le mariage de Mlle Emma McKay, la fille du million américain, avec le prince Colonna. La cérémonie a été accomplie par Mgr Reuders, Nonce du Pape.